ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 74502

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le Premier ministre de lui faire connaître le nombre d'invités à la réception du 14 juillet 2009 organisée par le présidence de la République ainsi que le coût de la réception en distinguant les divers postes de dépenses (traiteurs, aménagement des tentes, personnels...). En effet, dans son rapport sur le budget de l'Élysée en 2008, la Cour des comptes a évoqué un coût d'aménagement des tentes à hauteur de 296 437 euros. Compte tenu de cette information donnée par la Cour des comptes, il aimerait également savoir si cette dépense était comprise dans la somme de 475 523 euros fournie en réponse à la question n° 24733.

Texte de la réponse

Le nombre d'invités à la réception du 14 juillet 2009 était de 7 500. Le coût correspondant aux traiteurs est de 313 618 EUR, les aménagements de tentes ont coûté 295 921 EUR et les vins et le champagne 43 128 EUR. Les frais divers de nettoyage, impression et les extras se sont montés à 80 159 EUR. Le coût relatif aux aménagements pour 2008 n'était pas compris dans la réponse à la question n° 24 733.

Données clés

Auteur : M. René Dosière
Circonscription : Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74502
Rubrique : État
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3205
Réponse publiée le : 1er juin 2010, page 6032